

Technique

nées pourront être utilisées dans les fichiers nationaux.

- Créer un fichier rassemblant tous les fichiers nationaux. Publier les résultats. La création d'un site internet géré par la WBFSH est proposée.

Les premiers travaux du groupe INTERSTALLION ont donc consisté à réaliser un inventaire des méthodes de sélection utilisées dans les différents pays. Un questionnaire a été adressé à 44 organisations d'élevage. Dix-huit (les plus importantes) ont répondu représentant 100 000 juments.

Les objectifs de sélection ont été analysés par E. Koenen et L. Aldridge.

Les objectifs les plus cités sont la conformation, les allures et la performance. Le comportement, la santé et la fertilité sont également cités, mais moins fréquemment. Concernant la performance, l'objectif concerne soit une seule discipline, soit plusieurs disciplines (ex : dressage et saut d'obstacles) ou encore plusieurs segments au sein d'une même race. Les auteurs souhaitent renouveler cette enquête afin de mieux définir les objectifs (ex : sport : définir s'il s'agit de dressage, saut d'obstacle ou concours complet; compétition : définir s'il s'agit d'un niveau amateur, national ou inter-

national) et le poids de chaque critère (ex 60 % saut d'obstacle et 40 % dressage...).

Les données disponibles pour l'évaluation génétique ont été analysées par E. Bruns et al..

Le testage des chevaux de sport est appliqué dans le plupart des pays européens.

- La plupart des étalons sont testés en station à 3-4 ans pendant > 70 jours. Ce test est très précis. Les effets cavalier sont réduits par l'utilisation de plusieurs cavaliers par cheval et l'application d'un programme standard sur la période de test. En revanche, la capacité des stations limite le nombre d'étalons en testage et nécessite une présélection importante qui limite son intérêt génétique.
- Le testage en concours d'élevage et en compétitions accroît le nombre d'animaux testés. La présélection est réduite et la capacité illimitée.
- La descendance des étalons est également testée en station ou en compétition.
- Peu de pays appliquent des tests en station pour les juments. En revanche, elles sont testées fréquemment en compétitions ou lors de concours de terrain.
- Les données en station sont assez homogènes entre les différents pays

(score). En revanche, les données issues des compétitions varient des gains aux classements ou font appel à des combinaisons (score).

- La fertilité des étalons ou des juments n'est pas disponible à l'exception du Swedish warmblood. Quelques associations vérifient la qualité de la semence.
- Des examens vétérinaires sur les étalons sont demandés par la plupart des associations incluant des radios, l'absence de cryptorchidisme et de cornage. Toutefois, ces données sont remises au propriétaire et ne sont pas diffusées.

Les méthodes d'évaluation génétiques (qualité des données et modèles utilisés) ont été étudiées par T. Arnason et A. Ricard.

En conclusion, le travail de l'Interstallion group semble s'accélérer. La France doit veiller à y défendre ses intérêts car elle est un peu isolée dans sa méthode d'évaluation génétique fondée sur les résultats en compétition par opposition à celle de l'Europe du Nord axée sur le contrôle en station.

F. CLEMENT

Pour de nouvelles modalités de diffusion de l'information génétique

Les indices génétiques et les indicateurs qui en découlent peuvent être utilisés soit au niveau collectif soit au niveau individuel en proposant une estimation du potentiel génétique d'un reproducteur. Si au plan collectif ils constituent des outils très puissants pour estimer les résultats d'une politique et pour mettre en évidence des disparités régionales, à l'échelon individuel, les indices génétiques ont depuis toujours été soumis à controverse. En premier lieu, parce que la transparence affichée contrarie parfois certains opérateurs commerciaux de la filière, mais également car l'utilisateur peine à se faire une idée juste de la pondération possible entre l'information génétique et les informations issues de sa propre observation : modèle, allures et style. En effet, la diffusion du seul BSO et du CD ne facilite pas une conception concrète des

hiérarchies, des marges de variations liées au CD et donc des écarts prévisibles entre les animaux. Ayant du mal à estimer les variations possibles autour de la valeur affichée et leurs probabilités, l'utilisateur se retourne sur ce qui lui semble plus pratique et néglige cette source très riche d'informations. Enfin le BLUP n'est pas distribué linéairement ce qui signifie par exemple que 5 points de BLUP ne traduisent pas la même différence de niveau entre 10 et 15 et entre 25 et 30. Pour mieux comprendre ce phénomène il convient de rappeler quelques propriétés des indices génétiques.

QUELQUES RAPPELS

■ La distribution des BSO

Dans la population des Selle français ou des Anglo-arabes, La distribution des BSO est normale. Cette propriété peut être utilisée de deux manières : fixer un seuil et calculer la probabilité de se situer en dessous ou au-dessus ou fixer une probabilité et calculer un seuil. C'est cette dernière solution qui est utilisée pour établir le tableau 1. On observe que les seuils sont très différents d'une race à l'autre.

Tableau 1 : Seuils de sélection en race Selle Français et Anglo-Arabe

Seuils de sélection	1%	2%	5%	10%	25%
Selle Français	22	21	16	13	7
Anglo-arabe	13	10	6	3	-2

■ Le BLUP est une estimation

Le BLUP est une estimation de la valeur génétique du reproducteur pour une aptitude donnée. La valeur annoncée est toujours la plus probable compte tenu des informations chiffrées dont nous disposons. Mais celles-ci sont souvent incomplètes, c'est ce qui fait que le CD de l'indice n'est pas de 1. Ainsi nous ne disposons parfois que d'une ou deux années de concours ou de quelques descendants. Nul doute que six ou sept années de compétition et beaucoup plus de descendants auraient permis une estimation plus précise. Comment traiter cette information partielle? En réalité, les informations dont nous disposons ne sont qu'un échantillon parmi d'autres. On démontre que les estimations de la valeur génétique d'un reproducteur sont également distribuées selon une loi normale de moyenne égale au BLUP trouvé et d'écart type dépendant du CD de l'estimation. En utilisant cette propriété, on peut caractériser la variabilité autour de la valeur annoncée de deux manières différentes.

Il est possible de fixer un intervalle de confiance. Dans ce cas, on envisage de répondre à la question : " dans quel intervalle de BSO a-t-on X % de chance de trouver la vraie valeur génétique du reproducteur? Par exemple, je souhaite connaître dans quel intervalle de BSO la valeur génétique réelle d'un reproducteur se trouve avec une probabilité de 95 %. Supposons que cet intervalle soit [3, +25]. Cela signifie que la vraie valeur génétique à 95 chances sur 100 de se trouver dans cet intervalle, 2,5 chances sur 100 d'être inférieure à 3 et 2,5 chances sur 100 d'être supérieure à 25. Comment fixe-t-on l'intervalle de confiance? Tout dépend de l'utilisation faite de l'information. Supposons une utilisation institutionnelle, pour créer une catégorisation génétique des mâles ou une réglementation, il est clair que l'intervalle de confiance doit être très fort afin de limiter les risques d'erreur : par exemple 95 %.

Pour une utilisation individuelle, il est préférable d'utiliser les valeurs de pari. En effet, à ce niveau il est plus utile de se poser la question : "quelle est la probabilité que la vraie valeur génétique du reproducteur se situe dans les X % meilleurs de la population de référence? Pour chaque reproducteur, on peut ainsi

proposer son indice génétique et son CD mais également la probabilité de figurer parmi les 1 % meilleurs, les 2 % meilleurs, les 5 % meilleurs ou les 10 % meilleurs pour des étalons et proposer des seuils beaucoup plus larges pour des poulinières. Ces probabilités sont appelées valeurs de pari.

LES APPLICATIONS

La classification génétique des étalons

La classification génétique des étalons proposée en 1998 reposait sur le calcul

de la borne basse de l'indice génétique pour un intervalle de confiance de 95 %. Il s'agissait donc de fournir à l'utilisateur un indicateur de sécurité maximum. Les 25 premiers étalons classés selon la borne basse de l'intervalle de confiance à 95 % de leur indice génétique étaient qualifiés Elite et se voyaient autorisés à saillir 150 juments. Leur borne basse était en réalité supérieure à 16,25, ce qui signifiait que ce lot d'étalons avait 97,5 chances sur cent d'avoir une valeur génétique vraie supérieure à 16,25 et donc de se situer dans les 5 % meilleurs de la population des Selle français (voir

Tableau 2 : Répartition des étalons selon la borne haute

ACTIVITE RACE ANNEE DE MONTE classe Max	SPORT SF 2000 Données	Somme
Borne haute supérieure aux 1% meilleurs	NB NOM	465
	% d'étalon	76 %
	Moyenne BSO	19,4
	Moyenne age saison de monte	10,4
	Nombre saillies totales	10268
Borne haute entre 1 et 2 % meilleurs	NB NOM	22
	% d'étalon	4 %
	Moyenne BSO	11,6
	Moyenne age saison de monte	15,2
	Nombre saillies totales	435
Borne haute entre 5 et 2 % meilleurs	NB NOM	58
	% d'étalon	9 %
	Moyenne BSO	8,2
	Moyenne age saison de monte	15,3
	Nombre saillies totales	964
Borne haute entre 10 et 5 % meilleurs	NB NOM	22
	% d'étalon	4%
	Moyenne BSO	4,5
	Moyenne age saison de monte	16,7
	Nombre saillies totales	285
Borne haute entre 25 et 10 % meilleurs	NB NOM	25
	% d'étalon	4 %
	Moyenne BSO	0,7
	Moyenne age saison de monte	16,5
	Nombre saillies totales	230
Borne haute entre 50 et 25 % meilleurs	NB NOM	16
	% d'étalon	3 %
	Moyenne BSO	-6,4
	Moyenne age saison de monte	17,4
	Nombre saillies totales	81
Borne haute inférieure à 0 %	NB NOM	6
	% d'étalon	1 %
	Moyenne BSO	-12,1
	Moyenne age saison de monte	17,5
	Nombre saillies totales	70

tableau 1). Les chevaux Très Bons ont une borne basse supérieure à 8.19, les chevaux Améliorateurs ont une borne basse supérieure à 0 ce qui signifie que dans ce lot figure des reproducteurs dont on peut garantir au moins qu'ils ne sont pas détériorateurs pour le CSO. Les chevaux dont la borne Basse est inférieure à 0 étaient qualifiés Autres. Tout ce que l'on pouvait en dire est qu'il était impossible de certifier à l'utilisateur qu'ils étaient améliorateurs pour le CSO. Cette classification génétique en éclairant le choix des éleveurs et surtout l'augmentation des quotas ont eu des effets très positifs sur l'évolution de l'étalonnage : beaucoup de juments ont délaissé des étalons Autres et Améliorateurs et on fait le pari de la qualité en se reportant sur des étalons Très Bons et Elite. Cependant il est probablement un peu rapide de classer dans la même catégorie "Autres" les chevaux ayant une borne basse de -0.1 et les chevaux ayant une borne basse de -25. Il est donc proposé de créer trois autres catégories par symétrie. Les chevaux dont la borne basse est comprise entre 0 et -8.19 seraient qualifiés d'Acceptables, les chevaux dont la borne basse est comprise entre -8.19 et -16.25 seraient qualifiés de Médiocres et les chevaux dont la borne basse est inférieure à -16.25 de Déconseillés CSO.

Valeurs de pari ou borne haute ?

La catégorie génétique des reproducteurs repose sur la notion de sécurité qui est un des aspects de l'incertitude entourant l'estimation de la valeur génétique des reproducteurs. On peut compléter l'information génétique en fournissant à l'éleveur non seulement des éléments de sécurité mais également des éléments concernant ses espoirs de gains. En d'autres termes en supposant que le BLUP du cheval sous estime sa vraie valeur génétique peut-on encadrer les probabilités de réalisation de ces "valeurs hautes". Deux stratégies sont envisageables : l'utilisation de la borne haute de l'intervalle de confiance à 95 % et celle des valeurs de pari.

L'utilisation de la borne haute de l'intervalle de confiance.

Le tableau N° 2 montre la distribution des étalons en fonction de la borne haute de l'intervalle de confiance à 95 %. 76 % des étalons ont une borne haute supé-

rieure à 22 c'est à dire qu'ils sont susceptibles d'appartenir aux 1 % meilleurs de la population. On voit donc que la borne haute est un indicateur relativement peu discriminant. On sent bien également qu'à côté du renseignement : "cet étalon à une borne haute pouvant dépasser 22", il serait bien utile de connaître la probabilité de cet événement. On constate par ailleurs que l'âge moyen des reproducteurs augmente quand leur borne haute baisse. Ce sont les plus jeunes étalons en qui évidemment on peut placer le plus d'espoir.

Le tableau 3 précise la répartition précédente en fonction de la catégorie génétique proposée précédemment. Il apparaît que les étalons susceptibles de voir leur borne haute dépasser 22 appartiennent à 5 des 6 catégories créées. Leur niveau de BSO et de CD est en revanche très différents selon que l'on passe de la catégorie Elite aux catégories Acceptable, Médiocre ou déconseillé CSO. Il s'avère que la borne haute ne peut pas être utilisée pour créer une classification complémentaire des étalons et qu'il est utile de recourir à d'autres indicateurs pour caractériser les perspectives d'espoir

Les valeurs de pari

La borne haute ayant comme on l'a vu beaucoup moins d'intérêt que la borne basse pour classer les mâles, il est possible de calculer pour chaque reproducteur, la probabilité, compte tenu de son BSO et de son CD de dépasser certains seuils de référence. Les seuils proposés sont 1 %, 2 %, 5 %, 10 %.

Deux populations de référence peuvent être retenues : la population des Selle français et la population des Anglo-arabes. Cela signifie que pour les étalons susceptibles de produire en Anglo-Arabe, deux séries de valeurs de pari pourraient être publiées : une série correspondant à des valeurs de croisement avec le Selle français et une série de production en race pure Anglo-arabe. Pour les étalons Selle français et Selle étrangers, seule les valeurs correspondant aux Selle français seraient publiées.

Les étalons Selle français classés Elite ont tous une borne haute supérieure à 22. La probabilité que leur valeur génétique vraie les situent dans les 1 % meilleurs est de 85 %. Cette probabilité est de 99 %

si on s'intéresse aux 5 % meilleurs. Les Très Bons appartiennent à trois catégories de borne haute. Au sein de ces catégories les valeurs de pari sont très différentes. En effet, les étalons ayant une borne haute supérieure à 22 ont une valeur de pari 1 % de 56 %. Ceux dont la borne haute est comprise entre 1 % et 2 % n'ont qu'une valeur de pari 1 % de 2 %. Cette évolution est liée à leur BSO et leur CD. En effet, la catégorie génétique reposant sur la borne basse, une même classe regroupe des étalons de très bon niveau génétique mais de CD encore moyen et des étalons plus vieux de CD plus fort mais de BSO plus faible. Au sein d'une catégorie génétique donnée les valeurs de pari permettent de distinguer les étalons ayant des perspectives d'évolution favorables de ceux dont l'avenir est bloqué. L'analyse de la catégorie Améliorateur est très parlante. Ces chevaux appartiennent à 5 catégories de borne haute. Cela signifie que si leur niveau de sécurité est identique : ils ont tous au moins une valeur génétique supérieure à 0, les espoirs que l'ont met en eux sont très différents. Trois d'entre eux n'ont que 1 % de chance d'appartenir aux 10 % meilleurs, neuf n'ont que 9 % de chance de figurer dans les 10 % meilleurs, dix huit n'ont que 34 % de chance de figurer dans les 10 % meilleurs et aucune n'appartient au 1 % meilleur, deux cent vingt et un ont une chance sur trois de figurer dans les 1 % meilleurs. Au sein d'une classe génétique donnée, les valeurs de pari augmentent quand le BSO augmente mais surtout quand le CD baisse et donc quand l'âge diminue. Cela revient à dire qu'au sein d'une même classe génétique les valeurs de pari permettent de distinguer les reproducteurs bien plus finement que les bornes hautes et surtout mettent en valeur les jeunes étalons.

Le mécanisme global de discrimination est le même pour les Anglo-arabes que pour les Selle français mais on remarque que la division de l'ancienne classe Autre en trois catégories permet d'affiner la répartition des étalons Anglo-arabe de sport et que la prise en compte des seuils de race pure aboutit à requalifier pour la race Anglo-arabe certains sujets situés dans la catégorie passable. Ces derniers lorsqu'ils sont intéressants sont, comme en Selle français, des étalons jeunes.

Tableau 3 : Répartition des étalons selon la borne haute et la borne basse

ACTIVITE RACE ANNEE DE MONTE	SPORT SF 2000	CLASSE						Total
		ELITE	TRES BON	AMELIORATEUR	ACCEPTABLE	MEDIOCRE	DECONSEILLE CSC	
Borne haute supérieure aux 1% meilleurs	classe Max							
	Données							
	NB NOM	25	148	221	64	7	-	465
	% d'étalon de la colonne	100 %	92 %	86 %	60 %	19 %	0 %	76 %
	Moyenne BSO	27,3	23,6	18,2	12,2	6,6	-	19,4
	Moyenne CD BSO	0,83	0,68	0,60	0,57	0,33	-	0,63
Borne haute entre 1 et 2 % meilleurs	Moyenne age saison de monte	15,2	10,6	9,5	11,3	12,4	-	10,4
	Somme saillies totales	1724	4555	3239	718	32	-	10268
	NB NOM	-	6	7	6	2	1	22
	% d'étalon de la colonne	0 %	4 %	3 %	6 %	5 %	4 %	4 %
	Moyenne BSO	-	16,3	13,8	8,3	5,0	1,3	11,6
	Moyenne CD BSO	-	0,94	0,89	0,65	0,45	0,19	0,77
Borne haute entre 5 et 2 % meilleurs	Moyenne age saison de monte	-	19,8	15,9	12,7	11,0	7,0	15,2
	Somme saillies totales	-	200	155	49	24	7	435
	NB NOM	-	7	18	21	8	4	56
	% d'étalon de la colonne	0 %	4 %	3 %	6 %	5 %	4 %	4 %
	Moyenne BSO	-	15,0	11,3	6,7	4,0	-0,7	8,2
	Moyenne CD BSO	-	0,95	0,88	0,74	0,60	0,30	0,76
Borne haute entre 10 et 5 % meilleurs	Moyenne age saison de monte	-	20,1	15,7	14,6	14,0	10,8	15,3
	Somme saillies totales	-	305	321	247	55	36	964
	NB NOM	-	-	9	4	6	3	22
	% d'étalon de la colonne	0 %	0 %	3 %	4 %	16 %	12 %	4 %
	Moyenne BSO	-	-	9,0	5,6	0,5	-2,8	4,5
	Moyenne CD BSO	-	-	0,94	0,81	0,60	0,35	0,74
Borne haute entre 25 et 10 % meilleurs	Moyenne age saison de monte	-	-	18,8	17,8	12,7	17,0	16,7
	Somme saillies totales	-	-	152	87	22	24	285
	NB NOM	-	-	3	9	8	5	25
	% d'étalon de la colonne	0 %	0 %	1 %	8 %	22 %	19 %	4 %
	Moyenne BSO	-	-	6,6	2,9	-1,0	-4,3	0,7
	Moyenne CD BSO	-	-	0,94	0,89	0,77	0,50	0,78
Borne haute entre 50 et 25 % meilleurs	Moyenne age saison de monte	-	-	18,3	18,0	17,8	10,8	16,5
	Somme saillies totales	-	-	40	103	61	26	230
	NB NOM	-	-	-	3	5	8	16
	% d'étalon de la colonne	0 %	0 %	0 %	3 %	14 %	31 %	3 %
	Moyenne BSO	-	-	-	1,3	-3,7	-11,0	-6,4
	Moyenne CD BSO	-	-	-	0,95	0,84	0,53	0,70
Borne haute inférieure à 0 %	Moyenne age saison de monte	-	-	-	20,7	18,0	15,8	17,4
	Somme saillies totales	-	-	-	13	26	42	81
	NB NOM	-	-	-	-	1	5	6
	% d'étalon de la colonne	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	19 %	1 %
	Moyenne BSO	-	-	-	-	-7,8	-12,9	-12,1
	Moyenne CD BSO	-	-	-	-	0,93	0,73	0,77
Total NB NOM	Moyenne age saison de monte	-	-	-	-	20,0	17,0	17,5
	Somme saillies totales	-	-	-	-	5	65	70
Total NB NOM		25	161	258	107	37	26	614
Total % d'étalon de la colonne		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Total Moyenne BSO		27,3	22,9	17,1	9,6	1,5	-7,1	15,8
Total Moyenne CD BSO		0,83	0,70	0,64	0,65	0,62	0,49	0,66
Total Moyenne age saison de la monte		15,2	11,4	10,5	13,1	14,8	14,1	11,8
Total somme SAILLIES TOTALES		1724	5060	3907	1217	225	200	12333

La nécessité de libérer les quotas de cartes pour améliorer la compétitivité de l'élevage français se heurte actuellement au problème de l'utilisation des jeunes étalons. L'idée couramment émise est que le testage des jeunes étalons serait freiné par l'augmentation des saillies des "vieux bons". Je ne partage pas ce point de vue. Ce sont au contraire les étalons mauvais et médiocres qui encombre le marché. Mon opinion est que le retrait d'agrément pour ces étalons suffirait à résoudre ce problème. Il semblerait que l'élevage Français s'il accepte bien volontiers les subventions ne soit pas prêt à accepter des mesures autoritaires. Dans cette hypothèse la seule solution pour aider les éleveurs dans leur choix est de

diffuser largement des informations objectives leur permettant de prendre leur risque de façon éclairée et de mettre en évidence le manque d'intérêt d'utiliser certains reproducteurs.

Je propose donc de publier chaque année pour les étalons les informations suivantes :

- L'appartenance à une des catégories génétiques Elite, Très bon, Améliorateur, Passable, Médiocre et Déconseillé CSO.
- Leurs indices génétiques et leur CD pour le CSO, le Dressage et le Concours complet.
- Leurs valeurs de seuil pour le CSO soit uniquement en croisement pour les Selle français et les Selle étrangers soit

ces mêmes valeurs de croisement augmentées de leurs valeurs de race pure Anglo-arabe pour les étalons susceptibles de produire dans cette race.

Ces informations complèteraient utilement celles concernant la morphologie, la fertilité, le nombre de juments saillies l'année précédente, les résultats en cycle classique et en compétitions de chevaux d'âge. L'ensemble de ces données aboutirait probablement à permettre enfin aux éleveurs de réaliser une synthèse éclairée entre les données de l'expérience et celle issue du calcul.

L. TAVERNIER

France UPRA Sélection



L'Assemblée Générale 2001 de France UPRA Sélection s'est déroulée les 02 et 3 juillet derniers dans un contexte de crise de l'élevage consécutivement aux différentes crises sanitaires (ESB, fièvre aphteuse), et de restructuration du dispositif d'amélioration génétique français. Le Palais Bourbon fut ainsi le point de convergence des représentants des UPRA ou Associations d'éleveurs tenant les Livres Généalogiques, venus nombreux des quatre coins de France. La journée du 3 juillet journée fut entièrement centrée sur le rapport Prospective Génétique Animale ou rapport 'Valin', et aux évolutions que l'on peut envisager pour l'organisation de l'amélioration génétique en France. Monsieur Christian VALIN, directeur scientifique du secteur productions animales et produits animaux de l'INRA, coordonnateur des travaux et rédacteur, a réalisé une présentation des idées force du rapport. Ce document, rédigé à la demande du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - suite aux recommandations de la mission de Messieurs DEMANGE et BONNEMAIRE en 1998 (audit du dispositif français d'amélioration génétique) - dresse un état des lieux en matière de demande en produits animaux et génétique animale, et envisage des pistes pour agir dans les années à venir. Dans une première partie, un état des lieux des évolutions pré-

visibles de la demande en produits animaux aux niveaux national et international est réalisé. Le rapport recentre ensuite l'analyse sur les évolutions des marchés des produits animaux au niveau de l'Union européenne, et sur les conséquences prévisibles sur les systèmes de productions animales.

Deux macro-scénarii sont mis en exergue :

- l'Union européenne joue le jeu de la libéralisation des marchés (ouverture au marché mondial);
- l'Union européenne parvient à défendre et préserver le modèle agricole européen.

Ces deux voies politiques impliquent bien évidemment des évolutions sur les marchés, par suite sur les cheptels et les éleveurs. En tout état de cause, il apparaît inévitable de se pencher plus avant sur le dispositif d'amélioration génétique français. Le rapport, après avoir accordé une large place aux nouvelles technologies (connaissance du génome, biotechnologies, progrès dans les outils de calculs et informatiques) susceptibles d'influencer ou tout au moins d'accompagner les évolutions futures, dresse un bilan du dispositif en place découlant de la Loi sur l'Élevage de 1966. Ce

bilan largement positif - succès reconnu de la génétique française dans le monde entier - est néanmoins émaillé de quelques points négatifs (nombre de structures intervenant dans le dispositif, inertie dans la prise de décision, coût et financement,...) qui imposent d'envisager des "pistes pour agir" dans un futur proche. C'est ainsi que le rapport conclut sur l'impératif d'une restructuration pour répondre le plus efficacement aux contraintes imposées par les évolutions des marchés : cela va d'une réduction du nombre des structures avec maintien d'une qualité des services rendus aux éleveurs par des "regroupements intelligents et imaginatifs", à l'amélioration de la formation des professionnels pour mieux appréhender les nouvelles technologies.

Il apparaît que l'organisation raciale (telle l'UPRA) constitue un axe pertinent de restructuration; et les auteurs du rapport de proposer la création d'un



“Organisme de Sélection” avec pour missions :

- la définition des objectifs de sélection;
- la maîtrise des outils pour mener à bien la conduite du schéma;
- l'accès aux éleveurs de la base de sélection.

Ces missions ne sont pas sans rappeler celle dévolues aujourd'hui à l'UPRA (unité nationale de sélection et de promotion de la race définie par la Loi sur l'Élevage de 1966)!

Sur tous ces aspects, le rapport ouvre des pistes. Il s'agit avant tout d'un outil d'aide à la réflexion avant d'être un outil d'aide à la décision.

Cette réflexion a d'ailleurs été engagée dès l'après-midi du 3 juillet dans le cadre d'une table ronde menée de main de maître par François GROSRIECHARD, journaliste spécialiste des questions agricoles au quotidien *Le Monde*.

L'impératif de réflexion sur la restructuration est apparu au vu des difficultés croissantes des éleveurs et des impératifs cruciaux de réduction des coûts. Toutefois, les intervenants ont remarqué que la gestion raciale des populations avait permis un maintien de la diversité, qui fait à l'heure actuelle la richesse et la force de la génétique française.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le rapport moral du Président Jean-Luc CHAUVEL fait devant le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Cette intervention a été l'occasion, outre d'entrevoir les dossiers en cours, et des préoccupations du moment à Monsieur GLAVANY. Bien évidemment, il a été question des crises sanitaires, ayant eu des conséquences désastreuses sur l'ensemble du monde de l'élevage, des financements des UPRA et de l'avenir des races de façon plus général.

Le Ministre a affirmé son attachement à la diversité des races en la qualifiant de “composante de notre patrimoine national” et sa préservation. Sur le front des crises sanitaires, ce dernier a explicité sa vision des problèmes : en matière d'ESB, et en réponse à la volonté professionnelle d'aboutir à un abattage sélectif, M. GLAVANY a précisé que “la décision du gouvernement ne saurait, en tout état de cause, se traduire par une diminution du niveau de protection de la santé publique”... ; en matière de tremblante, pour lui, “les schémas collectifs de sélection peuvent être un puissant outil de lutte contre la tremblante”, apportant ainsi implicitement son soutien au travail mené en ce sens sous l'égide de France

UPRA Sélection. Les interrogations sur la diminution des financements aux UPRA et associations d'éleveurs n'ont cependant pas trouvé réponse dans les mots du Ministre.

Enfin, pour clore le chapitre ouvert en début de matinée sur la Prospective Génétique Animale, M. GLAVANY a positionné les UPRA comme “moteurs de la réflexion à engager sur l'organisation de la sélection animale permettant d'une part de garantir aux éleveurs les meilleurs services au moindre coût et, au-delà, de conforter le rayonnement de la génétique française au plan international, et d'autre part de préserver la diversité de nos races animales”. Sûr de l'objectivité de leur analyse, il a assuré les UPRA de son soutien pour qu'elles jouent, avec leur Fédération, ce rôle moteur.

J. SAGNE

RENSEIGNEMENTS :

France UPRA Sélection
16, rue Claude Bernard
75231 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 08 17 46
Télécopie : 01 44 08 17 47
e. mail : France.UPRA@inapg.inra.fr

FRANCE UPRA SÉLECTION, QU'EST-CE ?

Fédération française des UPRA et des associations d'éleveurs tenant les Livres Généalogiques, qui regroupe 62 membres, soit environ 360 races réparties en 6 espèces. Une 7e espèce demande à intégrer notre Fédération : il s'agit du Livre officiel des origines félines (LOOF), dont l'adhésion sera étudiée en 2002.

Section bovine : 27 races (27 structures membres)	Section équidés : 3 races, 2 membres : ANSF et UPRA Mulassières du Poitou (Baudet et Trait Mulassier)
Section canine : 254 races (Société Centrale Canine)	Section ovine : 50 races (30 structures membres)
Section caprine : 4 races (Caprigène France)	Section porcine : 6 races locales (UGERAL)

Les missions :

Représenter l'ensemble de ses membres, en siégeant dans toutes les instances où les races sont concernées;

Assurer l'encadrement national de la génétique : France UPRA Sélection, actrice importante de la sélection animale, est aujourd'hui garante de la biodiversité génétique pour une valorisation des territoires et des filières économiques diversifiées;

Promouvoir le concept de race dans des démarches de produits de qualité : la fédération développe les notions de qualité ainsi que les liens avec l'aval de la filière et assure avec ses adhérents la promotion des races françaises en France et à l'étranger;

Assurer l'appui technique auprès de ses adhérents : France UPRA Sélection apporte un service individuel ou collectif à ses adhérents sur des problématiques diverses, avec, entre autres, le concours

des Instituts techniques ; par exemple, suivi et appui au Programme d'élevage du Selle Français en lien avec l'ANSF et les Haras Nationaux;

Encadrer les programmes sanitaires ovins : France UPRA Sélection est chargée de la coordination et du suivi technique des plans sanitaires ovins Tremblante et Visna-Maedi, et participe également aux groupes de travail ACERSA.